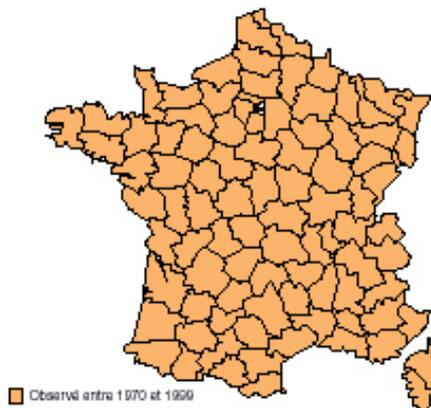


Statuts de protections et de menaces**Annexes directive Habitats** : II, IV.**Espèce prioritaire directive Habitats** : non.**Protection nationale** : oui (arrêté modifié du 17.04.1981, JO du 19.05.1981, article 1 modifié du JO du 11/09/1993).**Livres rouges** : Monde (UICN) : Quasi menacé.
National : Vulnérable.**Tendances des populations** : Espèce bien présente dans le Sud de l'Europe, a quasiment disparu dans le Nord.**Conventions internationales** : An. II de la convention de Berne (19 sept 1979).
An. II de la convention de Bonn (24 juin 1982).**Répartition en France**

(Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 7 Espèces animales)

**Répartition sur le site****L'espèce ne peut pas être différenciée du Petit murin au détecteur à ultrasons.** Le Petit/Grand murin a été contacté en chasse au Ramier de Bigorre (Merville, 31) et au Parc de la Confluence (Portet-sur-Garonne, 31).**Généralités****Description de l'espèce**

Grande taille.

Mensurations : Avant-bras : 5,3-6,6 cm

Envergure : 35-43 cm.

Espèce méditerranéenne, jumelle du Petit murin (95% des Petits murins possèdent une touffe de poils clairs entre les oreilles, que ne présente pas les Grands murins).

Pelage dorsal gris-brun clair, ventral gris-blanc.

Plutôt sédentaire, mais peut parcourir jusqu'à 200 km entre ses gîtes d'été et d'hiver.

Espérance de vie : 4-5 ans.

Ecologie générale de l'espèce**• Cycle annuel :**

Les accouplements ont lieu dès le mois d'août et se poursuivent jusqu'au début de l'hiver, les mâles pouvant constituer des harems. Les naissances d'un petit par femelle s'échelonnent sur le mois de juin, l'émancipation a lieu mi-juillet.

Le Grand murin hiberne d'octobre à mars-avril.

• Gîtes :Le Grand murin aime la chaleur, au Nord de l'Europe les femelles mettent bas dans des bâtiments (greniers), au Sud dans des grottes. Les colonies peuvent compter plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus et sont réputées « bavardes ». L'espèce cohabite souvent en été avec le Petit murin (*Myotis blythii*), le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) ou le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*). En hiver, il peut hiberner dans des grottes, galeries de mine, anciennes carrières ou caves humides.

2/2	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Code Natura 2000 1324
-----	--	---------------------------------

• **Régime alimentaire et techniques de chasse :**

Strictement insectivore, le Grand murin se nourrit principalement de Coléoptères terrestres (carabes, hannetons) mais aussi de papillons de nuit et d'araignées.

Son vol est assez lent en chasse, il glane les insectes au sol mais reste opportuniste : en cas d'émergence de gros insectes volants, il les poursuit et les capture en vol.

• **Habitats de chasse :**

Il chasse préférentiellement dans des milieux à couverture herbacée courte, broutée ou fauchée, il est donc très sensible au recul de l'agriculture extensive.

On peut le trouver en chasse dans les futaies au sol dégagé, allées forestières et clairières, parcs, champs et prairies.

Mobile, ses territoires de chasse sont souvent éloignés du gîte et entre eux (jusqu'à 25 km). Il est fidèle à ses terrains de chasse.

Statut sur le site

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 22 Août 2007.

Date d'observation la plus ancienne connue : 31 Juillet 2007.

Observateur : Frédéric NERI.

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : indéterminé.

Abondance sur le site Natura 2000 : indéterminée.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : indéterminé.

Tendance d'évolution des populations : indéterminée.

Synthèse globale sur l'état de conservation : indéterminée.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : GITES : inconnus.

CHASSE : (potentiellement) forêts de feuillus claires.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Les modifications ou destructions de milieux propices à la chasse et/ou au développement de ses proies (enrésinement, conversion des prairies de fauche en culture de maïs), l'usage des pesticides, la fermeture des terrains de chasse par envahissement par les ligneux sont autant de menaces potentielles sur le site.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir un réseau de haies et de bosquets permettant la connexion entre les gîtes et les sites de chasse et entre les noyaux de populations
- Maintenir des milieux herbacés ouverts et des prairies bocagères
- Eviter les traitements phytosanitaires nocifs

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Privilégier les futaies aux taillis sous futaies.
- Ouvrir des clairières en milieu fermé.
- Conserver des sous-bois clairs.
- Limiter les monocultures intensives (maïs...), pauvres en entomofaune.
- Limiter l'embroussaillage et l'enrésinement dense.
- Eviter l'utilisation de produits phytosanitaires en forêt et sur les cultures.

Ces mesures peuvent être intégrées dans le cadre de conventions passées avec les exploitants agricoles et les propriétaires forestiers locaux.

- Faire des prospections complémentaires afin de compléter le statut de l'espèce sur le site Natura 2000.

Sources documentaires

- Arthur A. & Lemaire M., 2005. *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit : description, moeurs, observation, protection....* Delachaux & Niestlé, 272p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 7 : Espèces animales, 2002. La Documentation Française, Paris, 353p.
- GCMP, 2004. Fiches des 9 espèces de Chiroptères de l'Annexe II de la directive Habitats en Midi-Pyrénées. DIREN Midi-Pyrénées (à paraître).
- Macdonald D.W. & Barrett P., 2005. *Guide complet des mammifères de France et d'Europe*. Delachaux & Niestlé, 304p.
- Meschede A. & Heller K.-G., 2003. Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. *Le Rhinolophe* N°16, 248p.
- Schober W. & Grimmberger E., 1991. *Guide des chauves-souris d'Europe : biologie, identification, protection*. Delachaux & Niestlé, 225p.